

PANORAMA

Cahier thématique

A photograph of a woman in a red dress and blue headscarf feeding a goat in a mountainous landscape. The woman is standing next to a large tree, and the goat is looking at her. In the background, there are other goats and a mountain range under a cloudy sky.

↘ Pastoralisme et enjeux sanitaires

© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

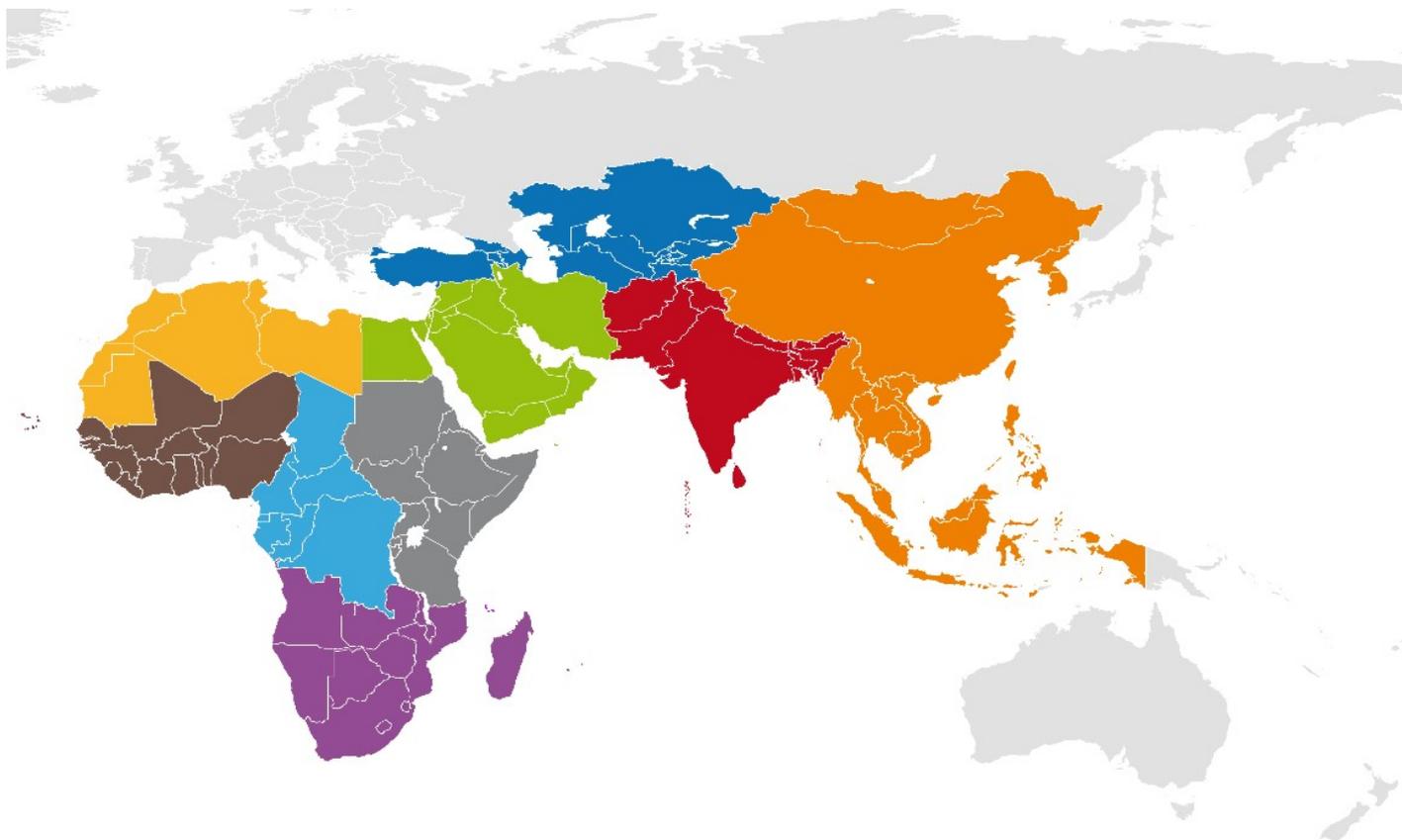
DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

La [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants](#), comme le [Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants 2017–2021](#), adoptés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), respectivement en 2015 et en 2016, considèrent une répartition des 76 pays infectés ou à risque selon neuf régions.

Ces régions ont été déterminées en fonction des communautés économiques régionales :

- Union du Maghreb arabe (UMA)
- Association des nations de l'Asie du Sud-Est [*Association of South East Asian Nations (ASEAN)*]
- Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Organisation de coopération économique [*Economic Cooperation Organization (ECO)*]
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEEAO)
- Conseil de coopération du Golfe [*Gulf Cooperation Council (GCC)*]
- Autorité intergouvernementale pour le développement [*Intergovernmental Authority on Development (IGAD)*]
- Association sud-asiatique pour la coopération régionale [*South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)*]
- Communauté de développement de l'Afrique australe [*Southern African Development Community (SADC)*].



Dans chaque région, conformément à la Stratégie et au Programme, la situation sanitaire de chaque pays au regard de la maladie est évaluée régulièrement, tous les deux ans, à l'occasion de réunions régionales. Cette évaluation est basée sur une approche progressive par étapes (Phases 1 à 4 indiquées ci-après, Fig. 1) et par l'utilisation d'un outil dédié, le PMAT (*PPR Monitoring and Assessment Tool*).

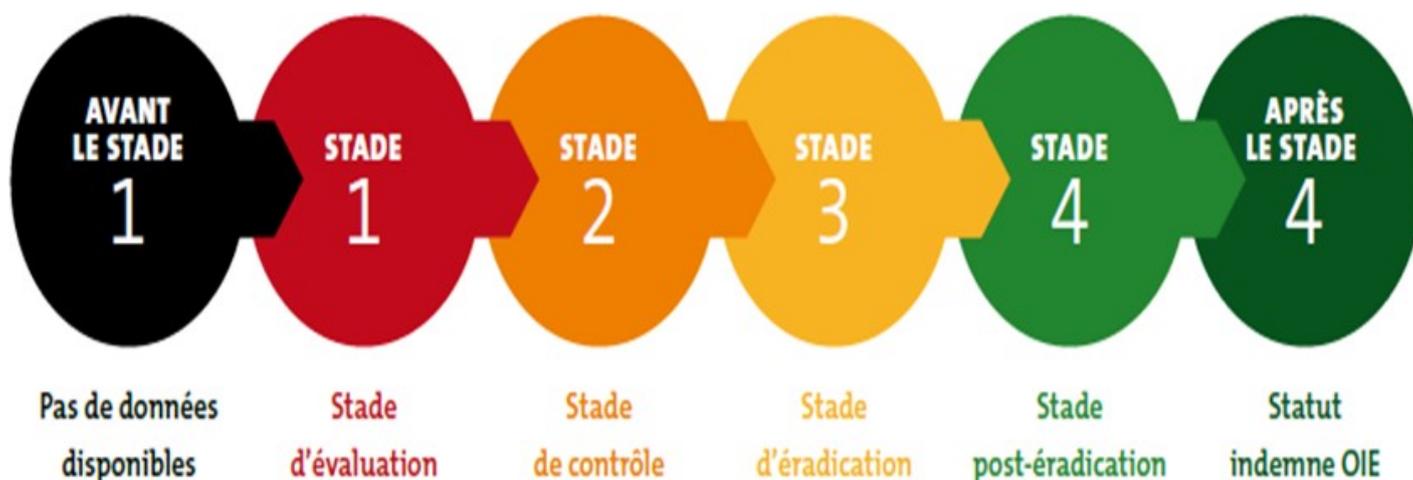


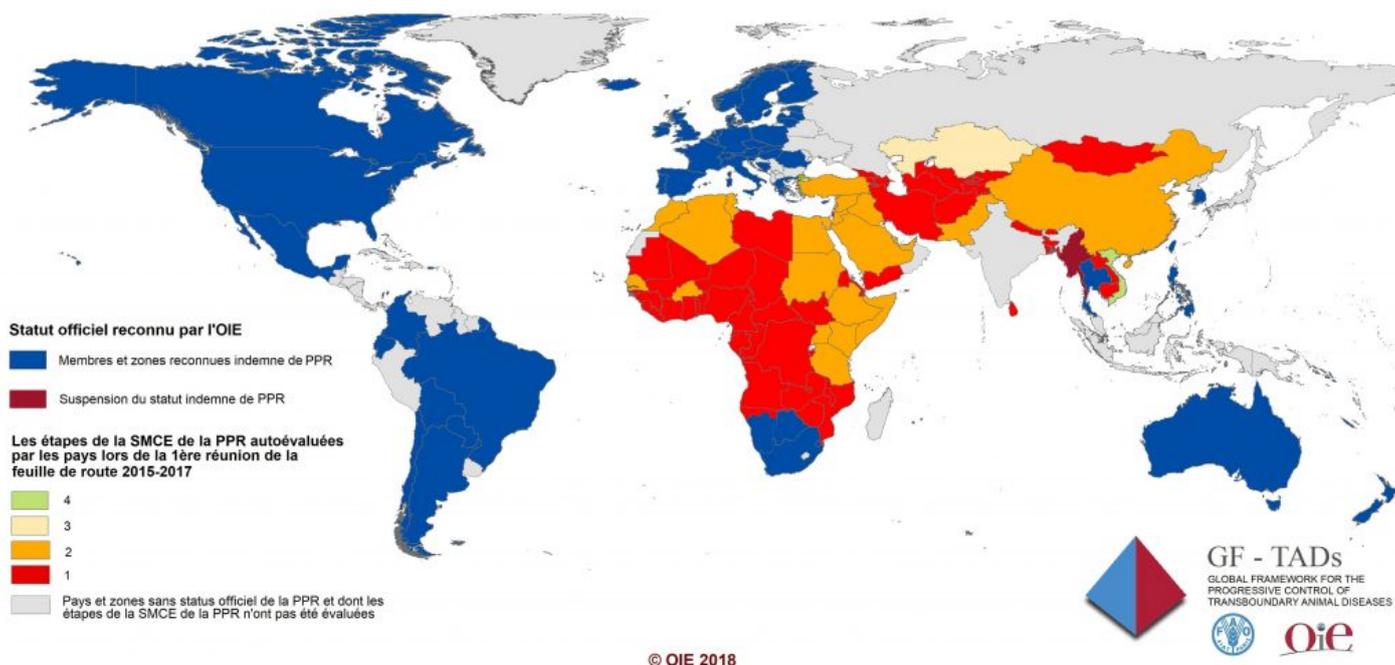
Fig. 1 – Approche progressive par étapes pour la prévention et le contrôle de la peste des petits ruminants

Le résultat de ces réunions régionales et l'établissement et l'actualisation de feuilles de routes indiquant la progression de chaque pays vers l'éradication, l'objectif mondial demeurant l'horizon 2030. Ces réunions sont organisées par la FAO et l'OIE, par l'intermédiaire de leur secrétariat conjoint PPR, en lien avec les communautés économiques régionales et les pays.

Le processus a démarré en août 2015 et a permis de boucler un premier cycle de neuf réunions régionales. Un second cycle a démarré en 2017 et devrait s'achever début 2019. Les progressions enregistrées dans l'effort de lutte contre la maladie ont permis d'actualiser la carte de la situation mondiale de la PPR, en prenant également en considération les pays officiellement indemnes.

Situation mondiale de la peste des petits ruminants 2015-2017

Statut officiel indemne de PPR et stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication (SMCE) de la PPR



Par ailleurs, au plan national, la Stratégie et le Programme recommandent l'adoption de plans nationaux stratégiques pour l'éradication de la PPR. Ces documents, destinés à être approuvés par les autorités compétentes de chaque pays, comportent notamment un argumentaire en faveur de l'éradication, basé sur son impact socio-économique ; un descriptif de l'organisation des services vétérinaires ; la vision et la stratégie développées par le pays ; un budget estimatif ainsi qu'un descriptif du processus de mobilisation des ressources, ciblant les différents partenaires. À ce jour, plus de la moitié des pays concernés disposent d'un NSP finalisé ou formellement validé. Ce taux de couverture devrait atteindre les deux tiers avant fin 2018 grâce à l'appui déterminant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA).

L'actualisation permanente des feuilles de routes régionales pour la peste des petits ruminants, ainsi que la validation et la mise en œuvre des plans nationaux stratégiques, constituent les piliers du processus d'éradication de la maladie et à ce titre sont au cœur de l'action conduite par la FAO et l'OIE, avec le concours des communautés économiques régionales et des pays eux-mêmes.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2870>

[Portail de l'OIE sur la peste des petits ruminants](#)

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Peste des petits ruminants – Suivi des réunions régionales et des plans nationaux stratégiques

MOTS-CLÉS

#peste des petits ruminants, #Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants

AUTEURS

[Jean-Jacques Soula](#), Coordinateur OIE du secrétariat PPR



© Teo Liak Song

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int